

Mommenheim, le 04 septembre 2025.

**MAIRIE
DE
MOMMENHEIM**

**CONVOCAION A UNE
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

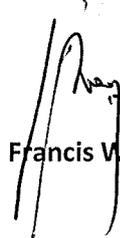
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal, en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT.

La séance se tiendra le :

**Mardi 09 septembre 2025 à 20h00
en la mairie de Mommenheim, salle des Conseils.**

Le maire,


Francis WOLF



ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil sera appelé à procéder à la désignation du secrétaire de la séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2025

Le Conseil sera appelé à valider le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025.

3. SOLICITATION DE L'INTERVENTION DE L'EPF D'ALSACE ET AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION DE PORTAGE FONCIER ET UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BIEN(S) POUR USAGE.

Le Conseil sera appelé à autoriser le maire ou son représentant à signer une convention de portage et une convention de mise à disposition concernant l'acquisition d'un bien situé rue des Vergers et figurant au cadastre sous : section 1 parcelles numéros, 152-154-155-158-159-30 et 84 d'une superficie totale de 00 ha 12 a 60 ca, consistant en une maison d'habitation sur son terrain d'assiette en vue d'y réaliser un projet d'élargissement de la voirie d'accès à l'école afin de sécuriser la zone.

4. ACQUISITION DE PARCELLES CADASTREES SECTION 36 N° 415-417-419-420-422 ET 57.

Le Conseil sera appelé à valider l'acquisition de parcelles situées dans le périmètre du Groupe scolaire et périscolaire Les Coquelicots référencées section 36 n°57 – 415 – 417 - 419 – 420 et 422 d'une superficie totale de 2 110 m² en vue de la réalisation d'aménagements extérieurs jardiniers et/ou pédagogiques pour les habitants et les écoliers.

5. RAPPORT ANNUEL 2024 – SYNTHÈSE LOCALE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT D'ALSACE6MOSELL (SDEA).

Le Conseil sera appelé à prendre acte dudit rapport.

6. RAPPORT ANNUEL 2024 DU SDEA– ASSAINISSEMENT - COMMISSION LOCALE : MOMMENHEIM ET ENVIRONS.

Le Conseil sera appelé à prendre acte dudit rapport.

7. RAPPORT ANNUEL 2024 DU SDEA RELATIF À L'EAU POTABLE – PERIMETRE HOCHFELDEN ET ENVIRONS.

Le Conseil sera appelé à prendre acte dudit rapport.

8. RAPPORT ANNUEL 2024 DU SMITOM DU SECTEUR HAGUENAU-SAVERNE.

Le Conseil sera appelé à prendre acte dudit rapport.

9. DIVERS